

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 octobre 2023 à 19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de Paul Barriault, Maire,

SONT PRÉSENTS:

Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2 Jonathan Blais conseiller siège n° 3 Charlotte Cormier conseillère siège n° 4 Nathalie Bernier conseillère siège n° 5 Charles Arsenault conseiller siège n° 6

ABSENCE(S):

Sylvain Cormier conseiller siège n° 1

SONT AUSSI PRÉSENTS:

Jessy Létourneau, directeur général Laura Mansbridge, directrice générale adjointe

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION N° 2023-0141 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

Retrait:

11.2 Projet « Aréna Denis-Perron » - Représentation : autorisation

Ajout:

- 12.1 Contrat 2023-1000 « Achat d'un tracteur à trottoir multifonction neuf 2023 ou plus récent » rapport et octroi.
- 12.2 Fourniture des services professionnels en prévision météorologique spécialisée : autorisation

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu



Séance ordinaire du 2 octobre 2023

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications ci-haut mentionnées, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 2023-0142 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023 du conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 2023-0143 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 28 SEPTEMBRE 2023 : APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 251 116,22 \$ en date du 28 septembre 2023.

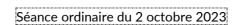
RÉSOLUTION N° 2023-0144 CONTRAT 2023-700 « DÉMOLITION ET DÉMANTÈLEMENT DES BÂTIMENTS SITUÉS AU 920, RUE DE L'ESCALE » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 21 septembre 2023 concernant le contrat n° 2023-700 « Démolition et démantèlement des bâtiments situés au 920, rue de l'Escale »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par le conseiller Charles Arsenault et unanimement résolu

Que le contrat n° 2023-700 « Démolition et démantèlement des bâtiments situés au 920, rue de l'Escale » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Romain Boudreau inc., et ce, pour la somme de 51 490. \$, taxes applicables en sus.





RÉSOLUTION N° 2023-0145 CONTRAT 2023-900 « ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 25 septembre 2023 concernant le contrat n° 2023-900 « Achat d'un chargeur sur roues »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Que le contrat n° 2023-900 « Achat d'un chargeur sur roues » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Équipements SMS., et ce, pour la somme de 340 000. \$, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 2023-0146 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - FINANCES : DÉPÔT

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Que le rapport du directeur général concernant les finances soit déposé au conseil municipal.

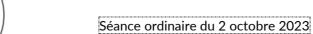
RÉSOLUTION N° 2023-0147 PRÉPOSÉ AUX LOISIRS - ARÉNA - TEMPS PLEIN PERMANENT: EMBAUCHE

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de Préposé aux loisirs - Aréna - temps plein permanent en date du 29 mai 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par le conseiller Jonathan Blais et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de Simon Roy à titre de Préposé aux loisirs - Aréna – temps plein permanent en date du 12 juin 2023. La rémunération est fixée à l'échelon 1 selon l'échelle salariale applicable à la Convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.





RÉSOLUTION N° 2023-0148 VENTE DU LOT 5 339 640 - 1142, RUE DE LA DÉRIVE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande de Keven Jomphe et Jennifer Jones datée du 25 septembre 2023;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Que la Municipalité vende de gré à gré à Keven Jomphe et Jennifer Jones le lot 5 339 640 au cadastre officiel de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre dans la circonscription de Sept-Iles (1142, rue de la Dérive) pour la somme de 20 700 \$, taxes applicables en sus.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat notarié à intervenir préparé par Me Brigitte-Vivianne Lévesque, notaire et ainsi donner quittance sur paiement du prix de vente.

RÉSOLUTION N° 2023-0149 MODIFICATION DU LOT 5 340 122 : MANDAT

CONSIDÉRANT l'intérêt du propriétaire du lot 5 339 921 situé sur la rue Boréale d'acquérir une partie du lot 5 340 122 (rue), afin d'uniformiser son terrain;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter une modification au lot 5 340 122;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par la conseillère Charlotte Cormier et unanimement résolu

Que la Municipalité mandate l'arpenteur Gilles Bellemare, afin d'apporter une modification au 5 340 122 (rue) pour uniformiser le lot 5 339 921.

Que la vente de cette parcelle de terrain soit faite au montant de 30. \$/mètre carré, taxes applicables en sus.

Que les frais d'arpentage ou autres reliés à ce mandat soient acquittés par le propriétaire demandeur.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat notarié à intervenir préparé par Me Brigitte-Vivianne Lévesque, notaire concernant ce dossier.

RÉSOLUTION N° 2023-0150 RÈGLEMENT N° 385 « RÈGLEMENT CONCERNANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION » : ADOPTION DU RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par le conseiller Jonathan Blais et le dépôt du projet de règlement n° 385 lors de la séance du 5 septembre 2023;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Nathalie Bernier



Séance ordinaire du 2 octobre 2023

et unanimement résolu

Que le règlement n° 385 « Règlement concernant la constitution d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection» soit adopté par le conseil.

RÉSOLUTION N° 2023-0151 CONTRAT 2023-1000 « ACHAT D'UN TRACTEUR À TROTTOIR MULTIFONCTION NEUF 2023 OU PLUS RÉCENT » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 29 septembre 2023 concernant le contrat n° 2023-1000 « Achat d'un tracteur à trottoir multifonction neuf 2023 ou plus récent »;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par le conseiller Jonathan Blais et unanimement résolu

Que le contrat n° 2023-1000 « Achat d'un tracteur à trottoir multifonction neuf 2023 ou plus récent » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Cubex Limitée., et ce, pour la somme de 181 581. \$, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 2023-0152 FOURNITURE DES SERVICES PROFESSIONNELS EN PRÉVISION MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIALISÉE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de services professionnels en prévision météorologique spécialisée de la firme MétéoGlobal datée de septembre 2023

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier appuyé par la conseillère Charlotte Cormier et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre retienne la proposition de Météo Global pour la fourniture des prévisions météorologiques spécialisées pour les saisons hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, et ce, pour la somme de 2 000. \$ par année, taxes applicables en sus, tel que décrit dans l'offre de services de septembre 2023

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

RÉSOLUTION N° 2023-0153 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault appuyé par la conseillère Charlotte Cormier et unanimement résolu



Séance ordinaire du 2 octobre 2023

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.
Levée à 20 h.
Havre-Saint-Pierre, le 3 octobre 2023
Paul Barriault, Maire
Tadi Barriadit, Marie
Jessy Létourneau, directeur général